

formes entraînées par l'objectif 1992 affecteront sensiblement les politiques de commerce extérieur de la Communauté.

- . Nous encouragerons les investissements dans les deux sens et nous favoriserons le développement d'alliances stratégiques entre firmes canadiennes et européennes.
- . Et nous voulons aider nos gens d'affaires à mieux comprendre les particularités des divers marchés de l'Europe.

Parce que, comme nous le savons tous, indépendamment de ce qui se passera en 1992, les Italiens, les Britanniques et les Français garderont toujours leur unicité, tout comme les Terre-neuviens et les Texans resteront toujours différents, qu'il y ait ou non libre-échange.

Nous nous efforcerons en même temps de forger des liens avec les pays de la bordure du Pacifique aux plans du commerce et de l'investissement.

En l'an 2000, l'Asie devrait compter pour 60 pour cent de la population, 50 pour cent de la production et 40 pour cent de la consommation mondiales. Certains croient qu'au 21<sup>e</sup> siècle, le commerce transpacifique pourrait atteindre 500 milliards de dollars.

Il est manifestement essentiel que nous renforçons notre présence au Japon et que nous saisissons les possibilités que nous offre cette dynamique région du monde.

C'est pourquoi nous veillerons à:

- . améliorer les connaissances linguistiques et culturelles de nos gens d'affaires de sorte qu'ils puissent traiter plus efficacement avec le Japon, la Chine et les autres nations de l'Asie;
- . mieux appuyer les efforts de pénétration des marchés;
- . encourager la coopération scientifique et technologique; et
- . promouvoir les intérêts canadiens en redynamisant notre programme de communications et nos échanges culturels.

C'est ce que nous devons faire. Et c'est ce que nous allons faire.